

Information réglementée – Paris, le 13 août 2021

Comptes semestriels 2021

Le Groupe a communiqué le 30 juillet sur la signature d'un protocole de conciliation amendé avec ses banques de financement, ses assureurs-crédits, l'Etat et son partenaire industriel historique Martin GmbH. Le nouveau protocole apporte des modifications sur les points suivants :

- Le financement long terme de l'état, qui doit faire l'objet d'une autorisation par la Commission Européenne prochainement, est porté à 125 millions d'euros (contre 40 millions d'euros initialement) ;
- La dette historique de 163 millions d'euros est abandonnée avec une clause de remboursement en cas de retour à meilleure fortune (plutôt que convertie en ORA) ;
- Dans le cadre du rééchelonnement des dettes contractées en 2020, l'utilisation des produits de la cession des activités O&M est affectée dans la limite de 20% au remboursement des financements bancaires moyen terme ;
- CNIM s'engage à mettre en œuvre un programme d'adossement, notamment sur ses activités EPC.

Le nouveau protocole de conciliation signé le 30 juillet a été homologué par le Tribunal de Commerce le 13 août 2021.

Résultat

Comptes consolidés (en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2021	1 ^{er} semestre 2020
Chiffre d'affaires	267,6	278,6
Résultat opérationnel courant	-66,2	-35,2
Autres produits / (charges) non courants	-3,1	13
Résultat opérationnel	-69,3	-22,1
Résultat avant impôts	-76,1	-30,7
Résultat net (part du Groupe)	-77,5	-32,3

Les comptes semestriels consolidés relatifs à la période du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021 ont fait l'objet d'un examen limité par nos commissaires aux comptes et leur rapport sur l'information financière semestrielle est en cours d'émission.

Le Conseil d'Administration de CNIM Groupe s'est réuni le 13 août 2021 afin d'arrêter les comptes consolidés du premier semestre 2021.

Le résultat opérationnel courant de la période, fortement impacté par la dégradation de la situation opérationnelle de certains projets de CNIM E&E EPC, s'élève à -66,2 millions d'euros.

Le résultat non courant du premier semestre intègre des plus-values de cessions d'actifs réalisées sur la période, principalement la vente de Bertin IT et de Vecsys, ainsi que les coûts liés à la restructuration financière du Groupe.

Le résultat net s'élève à -77,5 millions d'euros.

Commandes enregistrées et carnet de commandes

(en millions d'euros)	Commandes 1 ^{er} semestre 2021	Commandes 1 ^{er} semestre 2020	Carnet de commandes au 30.06.2021
Environnement & Energie	97,8	185,4	821,7
Innovation & Systèmes	84,8	86,2	280,6
Autres	0,5	0,2	0,0
TOTAL Groupe	183,1	271,8	1 102,3

Les commandes du premier semestre 2021 s'élèvent à 183,1 millions d'euros contre 271,8 millions d'euros au premier semestre 2020 et 544,8 millions d'euros au premier semestre 2019, avec notamment les commandes d'usines de valorisation de déchets de Lostock (Angleterre) et Rambervillers (France) enregistrées en 2019.

Le carnet de commandes au 30 juin 2021 est inférieur de -7,9 % à celui du 1^{er} janvier 2021.

Il est à noter que la mise en vigueur, dans sa totalité, d'une commande pour un projet EPC à La Réunion d'environ €150m a été confirmée postérieurement à la clôture. Elle sera enregistrée dans les commandes du 2nd semestre 2021.

Trésorerie

L'endettement net du Groupe s'élève à – 269,0 millions d'euros au 30 juin 2021, la trésorerie brute à 47,7 millions d'euros.

Perspectives

Le fort soutien de l'Etat, le renouvellement de l'engagement des créanciers et l'homologation du protocole par le Tribunal de Commerce de Paris, qui s'accompagnent de la réorientation stratégique de la division EPC constituent autant d'évolutions favorables préalables au redressement du groupe. Néanmoins, comme le montrent les résultats semestriels, il subsiste des incertitudes sur la capacité de la division EPC à exécuter les projets en cours conformément aux estimations.

Pour réduire ces incertitudes, le groupe continue à renforcer le contrôle des risques sur projets et compte aussi sur la mise en œuvre de solutions d'adossement, notamment pour sa division EPC.

Le groupe assiste par ailleurs l'État dans le processus d'obtention de l'autorisation de la Commission Européenne pour la mise à disposition du financement long terme de 125 millions d'euros et poursuit les autres actions relatives à la mise en vigueur effective du protocole, dont la prise de participation de Martin GmbH au capital de LAB pour 49%.

À propos du Groupe CNIM

Le Groupe CNIM développe, conçoit et réalise des ensembles industriels clés en main à fort contenu technologique et propose des prestations d'expertise, de services et d'exploitation dans les domaines de l'environnement, de l'énergie, de la défense et de l'industrie.

Contact : info-communication@cnim.com